

Registre du personnel de l'Hôtel-Dieu de Paris pour la période 1795-1820 ⁽¹⁾

par Charles COURY et Marcel BILLION

La destruction par le feu d'une partie des archives de l'Assistance Publique, au cours de l'incendie de la Commune en mai 1871, nous a privé de nombreux documents d'époque concernant l'Hôtel-Dieu de Paris au début du XIX^e siècle. D'autres pièces originales ont sans doute été perdues ou détruites lors du transfert de l'établissement en 1877 et de la démolition de l'ancien hôpital. Aussi croyons-nous utile de présenter sommairement un document administratif découvert de façon occasionnelle, il y a deux ans, dans une réserve de l'Hôtel-Dieu et qui concerne le personnel employé dans cet hôpital, à des titres divers, entre 1814 et 1820.

Il s'agit d'un Registre cartonné, de 41 × 26 cm, millésimé au dos « 1795 à 1819 », contenant 232 pages utilisées. Ce Registre, manifestement incomplet, faisait apparemment partie d'une série comportant un Registre « B » et un Registre « C » qui n'ont pas été retrouvés. Il mentionne, avec d'intéressantes données biographiques et de service, les membres du personnel médical, administratif, hospitalier, congréganiste et ouvrier en service à l'Hôtel-Dieu à la chute de l'Empire et dans les années qui ont suivi. Nous reproduisons ci-dessous le texte imprimé qui en occupe la page de garde.

HOSPICE DE L'HOTEL-DIEU

Registre d'inscription des employés et gens de service

Ce Registre est destiné à constater les services des employés des deux sexes et de toutes les classes.

(1) Communication présentée à la Société Française d'Histoire de la Médecine le 25 février 1967.

<p>Paris in Normandie</p>	<p>Saint-Leger</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Champagne</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Brabant</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Quilès</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Cruvilliers</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Ramon</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Platan</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>
<p>Paris in Normandie</p>	<p>Dupuytren</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>	<p>Paris le 24. 10. 1793</p>

On y mentionne les passages successifs à différents emplois ; les blessures ou accidents graves, qui peuvent être invoqués pour obtenir une pension ; et enfin les époques de sortie et de décès.

Les noms propres doivent être écrits en gros caractères.

Lorsque la case destinée au détail des services devient insuffisante, on réinscrit de nouveau l'employé à la suite des derniers entrés, et l'on note en marge la page où se trouve l'inscription primitive, afin d'y recourir au besoin.

Lorsqu'un employé, après être sorti définitivement de l'Hospice, obtient d'y être replacé, on l'enregistre comme nouvellement entré, en faisant aussi en marge l'indication des pages où peuvent se rencontrer ses inscriptions antérieures.

Le reste du Registre est rempli à la main, sans qu'on puisse y déceler un ordre apparent, même chronologique. Les membres du personnel sont classés en catégories nombreuses, d'après leurs fonctions effectives. Il est bien entendu impossible de restituer ici ce document dans sa totalité ; nous nous bornerons à en donner quelques extraits susceptibles de retenir l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire des hôpitaux de Paris à cette période.

Bien qu'elles soient mélangées indistinctement dans le Registre, nous séparerons les mentions relatives au personnel médical et celles qui concernent les autres employés de l'hôpital.

*

**

1° *Le personnel médical*

Médecins

Le Registre mentionne un certain nombre de médecins et élèves en médecine connus. On y voit figurer, avec les indications des principales étapes de leur carrière administrative : Joseph RECAMIER (1774-1852), Gabriel LEPREUX (1739-1816), Louis MONTAIGU (1751-1832), Jean-Baptiste ASSELIN (né en 1746), Théodoric LERMINIER (1770-1836), Joseph BOURDIER (1757-1820), Fernand MARTIN-SOLON (1795-1856). Voici quelques extraits concernant certains d'entre eux :

Médecin :

RECAMIER Joseph, Claude, Anthelme, né le 6 novembre 1774, à Rochefort, commune de Crépin, département de l'Ain.

Nommé Expectant le 15 pluviôse an 8 (4 février 1800) et Médecin titulaire par arrêté du Conseil du 13 décembre 1806.

Depuis le mois de juillet 1793 jusqu'en juin 1796, il a été au service des hôpitaux de l'armée des Alpes, ensuite de ceux de la Marine à Toulon depuis le siège. De 1796 à 1800, il a suivi les hôpitaux de Paris sans y remplir de fonctions.

Sorti le 31 décembre 1815.

Médecin :

MONTAIGU Louis, Cyprien, né à Dieuville, petite ville du département de l'Aube, le 15 octobre 1751. Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris en l'an 1780.

Nommé Expectant par délibération de l'Hôtel-Dieu du 10 mars 1790 et pensionnaire par délibération du même Bureau du 4 août 1792, a fait pendant six ans le service alternativement à l'hôpital St-Louis et à l'Hôtel-Dieu. Mort le 5 novembre 1832.

Médecin :

ASSELIN Jean-Baptiste, Charles, né à St-Michel-de-Montjoie, dans le département de la Manche, le 10 avril 1746. Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Paris. Mort le 3 mars 1826.

Nommé Expectant par arrêté du Directoire du département de Paris, le 20 décembre 1791 et titulaire le 26 messidor an 3 (14 juillet 1795) par délibération de la Commission des Services publics.

Médecin de l'Hôtel-Dieu de St-Denis le 21 juillet 1772 jusqu'au mois de juin 1791 et médecin de l'Hôtel-Dieu de Gonesse en 1773.

Médecin des maladies épidémiques depuis 1775 jusqu'en 1781 dans les environs de Paris.

Médecin :

LERMINIER. Nommé Médecin Expectant par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 13 décembre 1804 (sorti le 28 février 1815).

Elève interne de clinique :

MARTIN-SOLON. Entré le 1^{er} janvier 1816. Sorti le 31 décembre 1819, son internat étant fini.

Rentré le 1^{er} janvier 1820 comme élève interne de clinique d'après l'arrêté du Conseil Général du 4 août 1819.

Sorti le 31 octobre 1819, son internat étant expiré.

Parmi les élèves en médecine, on relève le nom de CRUVEILHIER « sorti le 31 décembre 1815 ». Deux notices nous paraissent particulièrement

intéressantes. L'une concerne Jacques-Louis CAILLARD, né le 13 août 1773, décédé le 23 novembre 1850, qui avait le titre de Médecin-Inspecteur du Service de Santé et qui était plus particulièrement « chargé de recevoir et de donner les premiers soins aux militaires en 1814 et 1815. Chargé des réceptions d'urgence et de donner les premiers soins aux malades depuis 1812. Confirmé dans cette fonction par arrêté du 23 décembre 1818 ». CAILLARD, entré le 10 décembre 1812, avait été « chargé en 1807 de faire à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. BOURDIER, des expériences sur les fébrifuges indigènes pour obvier à la rareté du Kinkina ». On peut en déduire que les effets du Blocus Continental se sont fait sentir jusque dans les pharmacies hospitalières. CAILLARD fut en outre désigné spécialement « pour remplacer M. BOURDIER par arrêté du 20 avril 1817 ». Joseph BOURDIER de la MOULIERE (1757-1820), médecin de l'Hôtel-Dieu, fut en effet nommé à la Clinique Médicale de Perfectionnement en 1818.

L'autre notice concerne M.-A. PETIT :

Médecin :

PETIT Marie-Antoine, né à Soissons, département de l'Aisne, le 17 janvier 1762.

Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Paris, nommé Expectant par délibération de la Commission des Services publics, en date du 26 messidor an 3 (14 juillet 1795).

Premier Médecin Expectant par arrêté du Ministre de l'Intérieur du 17 floréal an 4 (6 mai 1796). Et enfin Médecin titulaire par délibération de la Commission du 16 germinal an 8 (6 avril 1800). Médecin en chef dans les hôpitaux militaires pendant l'année 1794 d'où il est sorti à la suite d'un typhus contracté dans ce service.

Décédé le 7 avril 1840.

C'est, à notre connaissance, la biographie la plus détaillée que nous possédions sur cet excellent médecin de l'Hôtel-Dieu qui, avec son élève SERRES, étudia de 1811 à 1813 « la fièvre entéro-mésentérique » donnant ainsi une des premières descriptions modernes de la fièvre typhoïde et posant, par la même occasion, les règles de la recherche anatomo-clinique dirigée à l'hôpital (1).

(1) Coury Ch. et Rullière R. : *L'identification de la fièvre « entéro-mésentérique » (ou typhoïde) par Petit et Serres (1813). Sem. des Hôp. 40, 55/8, 20 décembre 1964, 3056-3064.*

Coury Ch. et Rullière R. : *Deux grands initiateurs de la recherche clinique moderne : Petit et Serres. Leur étude de la « fièvre entéro-mésentérique » (1811-1813). XIX^e Congrès International d'Histoire de la Médecine, Bâle, septembre 1964. In : Aktuelle Probleme aus der Geschichte der Medizin Karger, édit. 1966. 596-603, et La Presse Médicale, 72, 42, 10 octobre 1964, 2487-2490.*

La mention concernant Etienne-Rénaud-Augustin SERRES (1787-1868), est plus succincte : elle indique sa qualité de « Médecin-Inspecteur du Service de Santé » et précise : « sorti le 1^{er} janvier 1815 ; passé à la Pitié ».

Chirurgiens

L'équipe chirurgicale de l'Hôtel-Dieu était dominée par les deux grandes figures de Philippe PELLETAN (1747-1829) et de Guillaume DUPUYTREN (1777-1835) ; voici les mentions qui leur sont respectivement réservées :

Chirurgien en chef :

*PELLETAN. Nommé Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu par délibération de la Commission des Services publics le 17 prairial an 3 (5 juin 1795).
Mort le 26 septembre 1829.*

Chirurgien en chef adjoint :

DUPUYTREN Guillaume, né à Pierre-Buffière, département de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1778.

Nommé d'après un concours public Chirurgien de 2^e classe le 26 fructidor an 10 (13 septembre 1802). Chirurgien adjoint par arrêté du Ministre du 5 septembre 1808 et Chirurgien en chef par arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de l'Intérieur, par interim, en date du 9 septembre 1815.

Mort le 8 février 1835.

Jean-Nicolas MARJOLIN (1780-1850), qui fut un temps l'adjoint de Dupuytren et devint Professeur de Pathologie chirurgicale, avait été « nommé chirurgien de 2^e classe par arrêté du 5 juin 1816 d'après un concours public » ; il quitta l'Hôtel-Dieu en 1825.

Parmi les élèves en chirurgie, on relève les noms de LISFRANC « sorti le 31 décembre 1814 », de Marc BOURGERY et d'Honoré DUCLOS qui furent internes du 1^{er} janvier 1818 à 1820, de RAYER « sorti le 30 septembre 1814 », de LEROUX, de MITIVIER, d'ARBEL, de MAUNOURY et de quelques autres.

Pharmaciens

Nous sommes notamment renseignés sur le Pharmacien chef de l'Hôtel-Dieu :

MORISSET. Nommé Pharmacien en chef de l'hôpital Beaujon, par arrêté de la Commission du 18 fructidor an 8 (5 septembre 1800).

Pharmacien en chef de l'hôpital St-Antoine le 24 floréal an 10 (14 mai 1802).

Pharmacien en chef de l'hôpital de la Salpêtrière le 21 mai 1806 et Pharmacien en chef à l'Hôtel-Dieu le 1^{er} août 1810.

Admis à la retraite le 1^{er} juin 1823 par arrêté du Conseil général du 30 avril dernier.

Parmi les élèves en pharmacie, on relève les noms suivants :

DUPUYTREN « *sorti le 1^{er} février 1816 ; passé en qualité de pharmacien en chef à l'hôpital St-Antoine à compter du 1^{er} mai 1816* ».

BAZIN, qui a exercé à l'Hôtel-Dieu du 1^{er} mai 1816 au 1^{er} octobre 1818 avant de passer en qualité de pharmacien à l'hôpital Beaujon.

TASSAN, entré à l'Hôtel-Dieu le 1^{er} novembre 1815 et nommé pharmacien de l'hôpital St-Antoine le 15 juin 1818.

2° *Le personnel hospitalier laïc et religieux*

Les données biographiques ont ici moins d'intérêt que les indications de service. On peut ainsi reconstituer la liste des différents emplois qui étaient alors pourvus à l'Hôtel-Dieu. Le personnel laïc changeait fréquemment à la suite de décès, de départs volontaires ou de renvois motivés.

Dans la période relativement courte qui est couverte par ce Registre, on ne relève pas moins de deux suicides par défenestration dans le personnel infirmier ; l'un d'entre eux, effectué par une croisée de la salle Sainte-Jeanne, aboutit à une chute directe et mortelle dans la Seine ; dans l'autre, l'accident volontaire eut lieu dans la rue de la Bûcherie.

Les motifs de renvoi les plus fréquents étaient l'intempérance, le comportement caractériel à l'égard des supérieurs ou des malades « *l'insolence à l'égard des religieuses* » et les « *infidélités* ».

Un nommé Jean-Baptiste MORILLON, recruté une première fois en 1810 comme « *garçon de pharmacie* », puis repris comme brancardier le 1^{er} mai 1818, fut « *renvoyé le 30 juin 1819, étant brusque envers les malades, curieux et indiscret dans son service* ».

Un autre brancardier, GANDILLON Guillaume, entré le 16 mars 1818, fut « *renvoyé le 31 juillet 1820, étant trop grossier envers les malades et le public, ivrogne, et exigeant de l'argent des admis* ».

Les « *infidélités dans la distribution des vivres* » étaient fréquentes. Plusieurs agents furent expulsés « *pour avoir soustrait des portions de viande et les avoir vendues aux malades* » ou « *pour avoir sorti des vivres et du linge et pansement* » ; un infirmier d'origine polonaise fut « *renvoyé le 22 mars 1819 pour avoir distrait à son profit des côtelettes prescrites aux malades* ».

Les indécitesses étaient parfois encore plus caractérisées. Un infirmier, entré le 1^{er} avril 1818, fut chassé le 3 novembre de la même année, « *étant convaincu d'avoir volé un schal neuf à une malade de la salle* ». Un autre fut licencié « *pour avoir volé plusieurs paires de souliers après le décès d'un malade* ». Une infirmière fut renvoyée le 2 juin 1818 « *pour avoir exigé de l'argent d'un malade avant de lui donner ses soins* ». Un agent quitta l'hôpital, « *soupçonné d'infidélité pour le porte-feuille d'un malade décédé* » ; il fut finalement acquitté par la Cour d'Assises du 26 février 1820, mais ne fut apparemment pas réintégré à l'Hôtel-Dieu. Ce qui ne veut pas dire que les administrateurs ne se faisaient pas un devoir de réparer les injustices provoquées par une accusation fautive ou par un soupçon injustifié ; quelques agents ont ainsi été réintégréés après enquête.

Le Registre mentionne de nombreuses sanctions prises contre des infirmiers ou des infirmières pour infraction à la moralité et notamment « *pour avoir découché de l'hôpital* ». Un garçon de bains fut licencié le 22 janvier 1819, « *ayant fait baigner une femme étrangère à la maison dans le bain des hommes* ».

Les abandons de poste n'étaient pas exceptionnels.

L'inaptitude physique et l'incapacité intellectuelle étaient des motifs assez souvent retenus. Un infirmier, âgé de 40 ans seulement, fut licencié « *étant trop âgé et sourd* ». La surdité fut également retenue à l'encontre d'un infirmier de 58 ans et la faiblesse de la vue contre un de ses collègues âgé de 63 ans. Une novice fut renvoyée en 1821, « *ayant une santé trop faible pour sa profession* ». Le « *défaut d'intelligence* » ne pardonnait pas davantage : un cuisinier fut remercié, « *n'étant pas assez instruit pour le service* » ; deux infirmiers connurent le même sort, « *ayant peu d'intelligence pour le service des malades* ».

Il est toutefois difficile de se faire une idée sur l'âge de la retraite obligatoire. C'est ainsi qu'un agent né le 1^{er} novembre 1754 est sorti le 1^{er} septembre 1825, soit à l'âge de 71 ans ; encore, dans son cas, l'inaptitude a-t-elle compté autant que le nombre des années, ainsi qu'il ressort du motif de sortie : « *son grand âge et ses infirmités le rendent hors d'état de continuer ses fonctions* ». Le plus souvent d'ailleurs, les agents retraités ne quittaient pas pour autant le milieu hospitalier et continuaient à bénéficier de la sollicitude de l'administration : la plupart étaient en effet admis comme « *reposants* » ou « *reposantes* » à la Salpêtrière, à Bicêtre ou à l'Hospice de la Vieillesse. Cette mesure de prévoyance qui établissait une sorte de « *retraite* » du personnel, avait été instituée par le règlement de 1787.

Un autre motif de licenciement était lié à la réduction des besoins en personnel durant les périodes de travaux d'aménagement ou de remise en état de l'hôpital ; une jeune infirmière de 20 ans est « *sortie le 22 juin 1819 pour retourner dans son pays, la salle Sainte-Jeanne étant fermée pour la réparer* ». Le Registre contient une seconde mention du même ordre.

Les départs volontaires enfin n'étaient pas rares. Le personnel masculin cédaient volontiers à la tentation de prendre du service hors de l'hôpital, en particulier dans le corps des Sapeurs-Pompiers. Les infirmières étaient fortement attirées par le secteur privé : trois d'entre elles abandonnèrent leurs fonctions hospitalières « *pour une place plus lucrative* » ; une quatrième est « *sortie le 31 janvier 1821 pour entrer dans une maison bourgeoise* » ; une cinquième quitte l'établissement le 22 juin 1822, « *pour un service bourgeois* ».

Ces quelques exemples variés, choisis entre beaucoup d'autres, démontrent que l'administration de l'hôpital avait à faire face à des problèmes quotidiens de personnel qui n'ont guère changé depuis 150 ans ; les conditions sociales et les difficultés de recrutement ont toutefois beaucoup atténué la rigueur des sanctions disciplinaires par licenciement.

Un autre intérêt du Registre est de mettre en évidence la très grande variété — et parfois même le caractère pittoresque — des emplois hospitaliers de l'époque. La distinction et la subdivision des fonctions étaient beaucoup plus marquée que de nos jours. En dehors des emplois traditionnels comme ceux d'infirmiers ou d'infirmières (dont le nombre surprend et donne à penser que l'administration ne devait pas se montrer très sévère sur la qualification à l'embauche), de brancardiers, de garçons et filles de salle ou de services généraux, d'ouvriers des différents corps de métier, le répertoire mentionne des pannetiers, des balayeurs, des réfectoires, des préposés à « *l'office du chiffon* », des buandiers, des chaudronniers, des maçons piqueurs, des serruriers, des charretiers, des bateliers, des portiers (il existait même un « *portier au dortoir des domestiques* » et une « *portière fouilleuse*), des garçons de bains, des garçons de chantier, des garçons de « *marmite* ». L'Hôtel-Dieu possédait également ses pompiers (recrutés sans doute à la suite des graves incendies du XVIII^e siècle), ses « *gardes* », et même un « *caporal* » dont les attributions nous échappent, à moins qu'il ne s'agisse d'un agent d'encadrement de la police intérieure.

Signalons enfin que la hiérarchie administrative avait à sa tête un « *agent de surveillance* », aidé d'un « *économe garde-magasin* », de « *commis à l'enregistrement des malades* » et de commis divers.

**

Pour les confirmations et les précisions biographiques qu'il apporte concernant le corps médical en service à l'Hôtel-Dieu à la fin de l'Empire et au début de la Restauration, comme pour les indications qu'il fournit sur le climat hospitalier au début du XIX^e siècle, ce Registre, apparemment méconnu jusqu'ici, méritait, pensons-nous, d'être signalé.

BULLETIN DE COMMANDE
du premier volume - 1902

à retourner à

<p>ATELIERS R. LACER 20, rue Fontaine à Mulard, 20 PARIS 13° 707 59.19</p>

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA
MÉDECINE**

Le 1^{er} volume (1902) : 48 F
avec remise de 10 % aux membres de la Société

*La collection comprend 35 volumes
qui paraîtront au cours des années 1968-1969*

Je soussigné _____

Nom _____

Adresse _____

Date _____ Signature